



CERTIFICAT

Document établi conformément à l'article 19 du décret n°2000-409, et conformément au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat.

Délivré par ECOCERT S.A. -BP 47-L'ISLE JOURDAIN-France

Agréé sous le numéro 001 par le ministère de l'agriculture Tunisien le 10/07/2001.

Accréditation COFRAC n°5-0074 Certification de Produits et Services, liste des sites accrédités et portées disponible sur www.cofrac.fr

Le présent document confirme que l'opérateur

**OUAHADA TUNISIE
1 Rue du Poete el Menzah 1004 Tunis
1004 - TUNISIE**

Activité principale : EXPORTATEUR

Activité(s) secondaire(s): PRODUCTION VEGETALE - PREPARATEUR

a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies dans la loi 99-30 du 5 avril 1999 relative à l'agriculture biologique et textes associés.

Date d'inspection:14/07/2020

Produits commerciaux

Catégorie de certification

Période de validité

De

Jusqu'à

PRODUITS TRANSFORMES

Plantes aromatiques et médicinales préparées

Feuilles de romarin séchées	Au moins 95% d'ingrédients d'origine agricole biologique	16/09/2020	14/01/2022
Huile essentielle de myrte	Au moins 95% d'ingrédients d'origine agricole biologique	16/09/2020	14/01/2022
Huile essentielle de romarin	Au moins 95% d'ingrédients d'origine agricole biologique	16/09/2020	14/01/2022

Fin du document - Total : 1 page(s) Page 1 sur 1

L'authenticité et la validité de ce document peuvent être vérifiées sur www.ecocert.com.

Fait à **L'ISLE JOURDAIN**

Le **16/09/2020**

Imen JAOUADI , Responsable Certification Agriculture Biologique



LICENCE

ATTESTATION D'ENGAGEMENT AU RESPECT DU MODE DE PRODUCTION BIOLOGIQUE

Document établi conformément à l'article 19 du décret n°2000-409, et conformément au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat.

Délivré par ECOCERT S.A. -BP 47-L'ISLE JOURDAIN-France

Agréé sous le numéro 001 par le ministère de l'agriculture Tunisien le 10/07/2001.

Accréditation COFRAC n°5-0074 Certification de Produits et Services, liste des sites accrédités et portées disponible sur www.cofrac.fr

**Le présent document atteste que l'opérateur:
OUAHADA TUNISIE**

**1 Rue du Poete el Menzah 1004 Tunis
1004 - TUNISIE**

S'est engagé à respecter les règles de production biologique définies par la loi Tunisienne 99-30 et textes associés.

Ce document indique que l'opérateur est apte à produire, à préparer et à exporter ou à distribuer des produits conformes au mode de production biologique. Il doit être accompagné d'un certificat listant les produits conformes.

Licence N° : 206111-TN-2020-180265-L

Date de fin de validité : 14/01/2022

Document émis le : 16/09/2020

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Jaouadi", with a long horizontal flourish extending to the right.

Imen JAOUADI

Responsable Certification Agriculture Biologique



Annexe au certificat N° 206111-TN-2020-Z-180265-2020

**Ecocert SA confirme que le(s) site(s) ci-dessous a/ont été audité(s) selon les exigences de la loi
Tunisienne n° 99-30 du 5 avril 1999 relative à l'agriculture biologique et textes associés.**

Site(s) audité(s) :

- site de cueillette: Jendouba(forêt chihia,Ain Zana et Haj Hsin)/ Seliana(Forêt Henchir Zabous)/
Zaghouane(Forêt Jbal Khmayssia) Site de transformation et stockage: Ouahada Tunisie, Oued Souheil
Nabeul -
TUNISIE

Inspection faite le : 14/07/2020

Document émis le : 16/09/2020

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Jaouadi", with a stylized flourish at the end.

Imen JAOUADI

Responsable Certification Agriculture Biologique